

# PRÉNOMS ET SURNOMS D'AUTREFOIS EN PAYS DE BUCH

(ESSAI DE CLASSIFICATION ET DE CODIFICATION D'ANCIENS USAGES)

L'objet de la présente étude est de dégager de l'ensemble complexe et confus des prénoms et surnoms d'autrefois, quelques principes et idées générales simples, concernant leurs origines ou leur formation. Il ne s'agit pas ici de répertoires, de listes ou de nomenclatures. Nous avons délibérément écarté de notre texte tous les surnoms dont nous ne pouvions donner l'interprétation. Les prénoms et surnoms reproduits ci-après sont de simples exemples destinés à illustrer notre texte. Plusieurs de nos collègues ont entrepris des travaux de recherche sur l'onomas-tique locale. Nous avons ainsi l'espoir de voir prochainement publier les études de M. Jacques Ragot et surtout l'étonnante documentation de M. René Lalanne sur les anciens prénoms et surnoms de Biscarrosse.

Nous n'avons pas recherché systématiquement la signification des prénoms et des surnoms inhabituels ou originaux. De telles recherches interprétatives sont incertaines. A cet égard, l'usage des dictionnaires gascons (Palay et Moureau pour La Teste) est d'un faible secours. L'onomastique ancienne présente en effet un caractère local très marqué. Le gascon n'était pas une langue uniforme et codifiée. Il variait de village en village. C'est pourquoi les interprétations que nous avons éventuellement données ont une origine locale. Nous avons écarté les interprétations douteuses pour ne retenir que les textes des XVIIIe et XIXe siècles et des témoignages sérieux pour la période suivante.

## Les prénoms

Jusqu'à une période très récente qui s'est terminée aux environs de 1920-1925, voici donc une cinquantaine d'années, les gens de notre région étaient habituellement désignés par un prénom autre que celui de l'État-civil et très fréquemment aussi par un surnom. Cet usage se maintient dans le Nord du Pays de Born, à Biscarrosse en particulier. A l'exception de milieux bourgeois très étroits, on ne désignait pas les gens par leur prénom et leur nom de l'État Civil. Il était normal, suffisant et sans ambiguïté de nommer les gens de la façon suivante :

- Lou Brec, important marchand d'Arès, nommé Jean Dubourg, au milieu du XVIIIe siècle.

- Lou hilh de la Torte : « Le fils de la boîteuse », en français.

- Ramponneau<sup>1</sup> : surnom de Pierre Hazera, marchand à Audenge, fin du XVIIIe siècle.

Cependant, sans doute depuis l'ordonnance que François 1er prit à Villers-Cotterets le 1er avril 1539, les registres paroissiaux, les actes notariés et autres actes publics respectaient scrupuleusement les noms et les prénoms officiels et c'est cette ordonnance qui assura la fixité des noms de famille. Sauf rares exceptions, les documents officiels et les actes publics ne donnent pas la double désignation des noms et surnoms, telle que « Jean Dubourg, dit Lou Brec ». C'est pourquoi il est malaisé de retrouver aujourd'hui ces prénoms et ces surnoms pittoresques qui tombent dans l'oubli. Aussi, doit-on faire appel aux souvenirs des vieux habitants de la région. On peut aussi se référer aux textes qui, par exception, font état de la double désignation : actes capitulaires des XVIIIe et XIXe siècles, établis par les notaires, listes des imposables, à la même époque, premières listes électorales sous la Révolution.

Il existait jadis deux séries de prénoms :

- d'une part, ceux du calendrier, formant deux sous-groupes : prénoms officiels et prénoms usuels.

- d'autre part, ceux que la famille pouvait imaginer et donner à ses enfants dans les conditions et selon les règles que l'on va voir. Par exemple Landine, Balestot.

Il faut bien préciser que cette seconde série de prénoms n'est nullement formée de petits diminutifs qui, à toutes époques, ont été donnés aux petits enfants, tels que Toto, Coco, Fifi, Loulou, Nénette ou Titine, ou des diminutifs un peu moins puérils, mais classiques, tels que Jeannot, Pierrot, Jacquie, etc. Les prénoms dont nous allons parler sont de véritables prénoms de substitution, n'ayant aucun caractère enfantin ou puéril. Les gens les portaient tout au long de leur vie.

## PRÉNOMS OFFICIELS DONNÉS AU BAPTÊME ET LES RAISONS DE LEUR CHOIX

Dans notre région de culture et de tradition catholique, deux règles étaient strictement respectées concernant le baptême des enfants et le choix de leur prénom. Ces règles remontaient vraisemblablement à l'origine de la christianisation du pays.

La première règle concernait le choix des parrains et des marraines, la seconde concernait l'attribution du prénom par ces derniers qui, systématiquement, donnaient au baptisé leur propre prénom.

La première règle imposait que le premier enfant de la famille eût pour parrain l'un de ses grands pères et pour marraine, sa grand mère prise dans l'autre branche. Pour le second enfant, les deux autres grands-parents étaient choisis. Pour le troisième, venaient dans le rang très précis de leurs âges, les oncles et tantes toujours pris de part et d'autre, puis les frères et sœurs et à la rigueur les cousins.

Dans certaines familles bourgeoises, on pouvait faire appel, mais faute de parenté, à un notable ami de la famille : le juge, le procureur d'office de la juridiction, très rarement le curé. On trouve même plusieurs cas, où le seigneur du lieu acceptait d'honorer une famille de son parrainage. (Salles).

Il eût été inimaginable et scandaleux de ne pas respecter la première règle. Il eût été tout autant impensable de ne pas donner au baptisé le prénom de son parrain ou de sa marraine même si, en pratique, il ne devait jamais porter ce prénom officiel.

L'usage de ces règles aboutissait à créer des lignées de prénoms remontant au Haut Moyen-Âge, à empêcher la diversification des prénoms qui se trouvaient réduits à un tout petit nombre. Pratiquement, les conséquences en étaient absurdes. De très nombreux frères portaient tous le même prénom officiel et de même de nombreux cousins germains.

Les actes officiels et les testaments en particulier, étaient rédigés selon des formules totalement conventionnelles, de même que les déclarations de succession. Ainsi au décès de Jean Duphil, de Peloc, à Salles, survenu en 1812, son fils aîné Pierre déclarait que le défunt laissait sept héritiers prénommés Pierre, Jean, autre Jean, Marie, Marie, autre Marie, encore autre Marie. Ce style de déclaration et de formule n'était pas exceptionnel, mais au contraire tout à fait standardisé.

Dans les familles de l'aristocratie, la règle s'appliquait de la même façon et les conséquences étaient tout aussi aberrantes : c'est ainsi que Jean Baptiste Amanieu de Ruat, premier captal de sa lignée, n'avait plus ses parents ni ses grands-parents lors de son mariage. Il n'avait aucun oncle ou cousin. Son premier fils fut baptisé François Alain ; celui-ci, âgé de trois ans fut le parrain de son frère, baptisé aussi François Alain et celui-ci, à son tour fut le parrain des frères suivants. Jean-Baptiste Amanieu de Ruat eut ainsi quatre fils, prénommés François Alain.

À noter aussi que malgré l'usage des prénoms usuels, autres que les prénoms officiels, seuls ces derniers étaient retenus pour les fêtes annuelles et familiales.

## PRÉNOMS USUELS

Les règles que l'on vient de rappeler, sont si formelles et si incommodes qu'il fallait bien, en pratique désigner les enfants par des prénoms autres que ceux de leur baptême. Si l'attribution des prénoms officiels était faite automatiquement par les parrains et les marraines, l'attribution des prénoms usuels appartenait exclusivement aux parents, comme il est fait aujourd'hui.

Quels étaient donc ces prénoms usuels ? Nous n'avons à cet égard que des indications fragmentaires. Seuls les souvenirs de famille peuvent apporter des précisions sur ces prénoms et aussi certains contrats familiaux. A peu de chose près, on constate que ces prénoms étaient ceux du calendrier. Et il y avait jadis des prénoms aussi imprévus et farfelus que ceux qui sont choisis à notre époque contemporaine, avide d'originalité, d'exotisme sinon de snobisme.

Voici deux exemples de ces originalités choisis dans deux familles très notables de la région : Jacques Duvigneau qui fut député de la Gironde, président du Conseil Général et maire d'Audenge, s'appelait très officiellement « Jacques Chéri Duvigneau », sinon Chéri tout court. Et comme sa famille possédait une grande affectivité, sa soeur se prénommaît « Jeanne-Aimée ». Chez les Bézian, on porta pendant plusieurs générations le surnom de « Frix ». Jean Frix Numa Bézian fut maire puis juge de Paix d'Audenge. Ce surnom de Frix a disparu de la famille. On ignore pourquoi ; on ignore aussi ce qu'il signifie.

Autre exemple d'originalité, celui de deux de mes arrière-grands-parents, prénommés officiellement Adonis et Zulime, plutôt que Jean et Marie.

Le nombre des prénoms officiels était très réduit : Jean est dominant avec une fréquence de plus d'un tiers, Pierre recouvre 10 à 15 % des cas. Selon une fréquence de 2 à 3 % : Bernard, Gérôme, Jacques, François, Guillaume. Et encore plus rares : Barthélemy, Bertrand, Martin, Raymond, Antoine, Étienne.

À signaler la présence de quelques prénoms d'origine aristocratique, bourgeoise ou étrangère, tels que Arnaud ou Osteinde. C'est ainsi que Arnaud Dupudal, procureur d'office de Belin, vers 1600, a légué son prénom à plusieurs séries d'Arnaud à Salles. Osteinde Pontac-Mirabeau, notaire à Audenge et juge a légué son singulier prénom à quelques familles amies d'Audenge et de Mios. On trouve ainsi Osteinde<sup>2</sup> Garnung de Lalande, le plus important notable de Mios au XVIIIe siècle. Et, comme on revient aux choses du passé, quelques-uns des descendants de ce Garnung ont relevé de nos jours ce singulier prénom, qui était vraisemblablement un surnom, à l'origine.

Signalons enfin le très rare prénom de Amant, porté par Amant Vieilleville, chirurgien d'Audenge au XVIIIe siècle et par ses filleuls. Mais faut-il noter que ce personnage n'était pas du pays.

Quant aux prénoms féminins, la liste en est encore plus réduite, Marie est le prénom dominant, comme Jean chez les hommes. Jeanne et Marguerite sont très fréquents. Quelques prénoms sont plus rares : Catherine, Françoise, Louise, Iza-beau, Anne.

Quelques prénoms masculins et féminins appartiennent à la langue gasconne : Pétronille ou Péronne pour Pierrette. Mathive, féminin de Mathieu, Giron pour Gérôme, Guilhem pour Guillaume, Berthoumieu et Thoumieu pour Barthélemy. (Plusieurs textes locaux précisent clairement « Gérôme dit Giron »).

Certains prénoms très usuels hier encore sont à peu près absents de l'État Civil : René, Paul, Georges... Il n'y a aucun prénom composé sauf Jean-Baptiste. Il n'y a pas non plus de prénoms multiples. Toujours un seul prénom, compte tenu que seul le prénom du parrain ou de la marraine est attribué au baptisé.

Les prénoms féminins terminés en « ette » qui furent très à la mode au début du XXe siècle, tels que Jeannette, Odette, Yvette, sont complètement ignorés de l'État Civil.

Les prénoms du Moyen-Âge ont disparu depuis longtemps. Amanieu ou Eyquem sont devenus des noms de famille.

Enfin, il est certain que les noms des Saints donnés aux paroisses de la région ne sont pratiquement pas en usage. Pas de Baise, de Quitterie, de Vincent ou Éloi. Malgré la très grande importance qu'eut dans notre région le pèlerinage à Saint-Yves d'Audenge, ce prénom porté rarement est totalement ignoré de l'État Civil, car l'origine de cette dévotion est assez tardive.

Pour compenser la pauvreté des prénoms, l'onomastique du Pays de Buch possédait des ressources très particulières : on inventait, on fabriquait de véritables prénoms, s'ajoutant aux surnoms. Cette élaboration de prénoms régionaux procédait par dérivation d'autres prénoms ou des noms de famille, ainsi qu'on va le voir.

Mais avant d'examiner ces questions, nous donnerons deux exemples de la façon dont les enfants étaient habituellement prénommés. Le premier exemple est celui de la famille de Michel Baleste, originaire de Gujan et fixé à Audenge, an 1796, en qualité d'instituteur-aubergiste, puis lieutenant des douanes. D'après les actes de famille établis entre les enfants Baleste après le décès de leurs parents, nous avons noté que ces enfants étaient désignés de la façon suivante : Arnaud aîné dit Balestot, Pétronille dite Balestote, Jean dit Troisième, Jeanne dite Balestine, Joseph dit Cadichon, Jeanne dite Joyeuse.

Toutes ces désignations apparaissent confuses et compliquées. Cependant, on va le voir, elles correspondent à des règles et méthodes bien établies.

Le captal François Alain Amanieu de Ruat avait désigné ses innombrables filles par des surnoms qui nous sont connus par plusieurs testaments : pour les six premiers enfants, il n'y eut pas de problème. Ils furent prénommés : Marie Anne, Marie Pétronille, François, Catherine Élisabeth, Laurence Madeleine, Catherine Clotilde. Pour les sept suivants, on utilisa des surnoms : Marie Anne dite Jalet, Louise dite Séraphine, Catherine dite Surin, Catherine dite Mistre, Louise dite Aveline puis une série de trois garçons, Bernard Joseph, Joseph et Jean.

Faut-il remarquer que Jalet et Mistre sont des noms de lieu, Mistre est Mestras, Surin un nom de famille de la région (Le Teich : Surin est devenu Seurin au XXe siècle).

## **ORIGINE DES PRÉNOMS USUELS**

Une des caractéristiques les plus évidentes de l'onomastique régionale est le mode de formation des prénoms usuels par dérivation :

- soit des prénoms classiques.

- soit des noms de famille.

Les règles que nous allons exposer ont été en usage dans toutes les communes du Pays de Buch et en Pays de Born, tout au moins à Biscarrosse, car il semble que plus au sud, à Parentis, en particulier, ces règles aient été ignorées.

### **1) PRÉNOMS DERIVÉS DE PRÉNOMS CLASSIQUES**

Compte tenu du très petit nombre de prénoms officiels et classiques, il apparaît que la règle la plus simple permettant de distinguer tous les frères baptisés du même prénom consistait à leur attribuer un dérivé du prénom officiel. Exemples :

De Jean, prénom le plus fréquent, sont dérivés le plus grand nombre de prénoms usuels : Jeantet, Jeanty, Jeanet, Janicq (Salles), Jeantot, Jeanot, Jantas (Lanton, Salles), Joanes, Jeaniron. Le prénom Jeanty était le plus fréquent.

De Pierre dérivent Pierril, Pierron, Pierrillon. Nous avons ainsi connu il y a quarante ans, un certain « Pierrille de Lanton » qui chantait la tyrolienne les soirs d'été. Pierron-Vignole, au début du XVIIIe siècle, était à Salles un des notables ancêtres de la famille bourgeoise des Cazauvieilh. Il s'appelait Pierre et Vignole était le surnom de son beau-père, dont il avait hérité par mariage. Pierron Vignole serait plutôt un surnom. Le village de Lubec à Audenge fut fondé au XVIIIe siècle par Pierre Larrieu, dont le prénom usuel était Pierrillon, c'est le prénom usuel et non le prénom officiel que perpétue pour la postérité le lieu-dit « Grand-Pierrillon ».

De Jacques dérivent Jacquoutin et Jacquillon. On trouve à Salles, au début du XVIIIe siècle, Jacquillon Cazauvieilh, aubergiste, qui est l'ancêtre en ligne maculine des députés de ce nom.

De Raymond dérivent Ramounet et Ramouniche. Jacques Raymond, d'Audenge, surnommé Ramouniche, est aussi un des fondateurs du village de Lubec. Ramouniche est devenu surnom de famille.

De Bernard dérivent Bernon, Bernât, Bernadet, Bernadot et Berniche; de Louis dérive Louisot et d'André dérive Andrille.

Les prénoms plus rares ont des dérivations moins standardisées, on trouve aussi des traductions en gascon. Paul donne Pouli, Antoine donne Touniche, Christophe donne Christau et Marsau est la traduction gasconne de Martial (Liste civique de 1806 à Audenge). Enfin Michel semble donner Mie, assez fréquent à Audenge et à Salles, mais Mie pourrait être aussi dérivé de Amie ou Amig signifiant ami. La dérivation des prénoms féminins semble beaucoup plus rare : Jeanne donne Jeannotte, Jeanneton, Jeannillotte.

Il existe de nombreuses formes gasconnes de prénoms français caractérisés par la désinence « a » : Clara, Amélia ...

Il apparaît enfin que les dérivations de diminutifs avec désinence « ette » sont complètement inconnues. Les formes gasconnes et traditionnelles sont « ite », « ille », « ote » pour le féminin. On va le voir après.

## **2) PRÉNOMS DÉRIVÉS DES NOMS DE FAMILLE**

Il s'agit là de la formation la plus singulière. Elle concerne surtout les prénoms féminins, mais aussi les prénoms masculins. La règle consiste à élaborer un prénom usuel à partir du nom de famille en lui ajoutant une désinence de type occitan, telle la désinence « ine » attestée dans tout le pays de Buch et à Biscarrosse.

La désinence « ine » peut devenir « line » suivant la forme du nom. Le nom peut d'ailleurs se décliner selon les règles de la linguistique locale.

La règle fondamentale est que le prénom a désinence « ine » soit réservé à la fille aînée, pour la distinguer de ses soeurs. On a ainsi : Barrau = Barrauline, Baleste = Balestine, Bernadet = Bernadine, Daussy = Daussine (La Teste), Dumora = Dumorine, Cazau = Cazaline (avec déclinaison), Daugé = Daugine, Vidal = Vidaline, Dartenuc = Dartine, Mora = Moraline, Labat = Labatine.

Par assimilation, on trouve des exemples de formation sur le mois de naissance : Septembre, Octobre, Novembre. C'est ainsi que Jeanne Duphil, la sage femme de Salles, épouse de Jeanty Labat était prénommée Décembre. On connaissait bien Décembre lorsqu'il fallait appeler la sage-femme, mais probablement pas Jeanne Labat. Et sa mère, qui fut célèbre en son temps, était prénommée Piéfine (1830), sans doute parce que ses pieds étaient petits.

Selon la même règle de désinence, on trouve à Biscarrosse, Septime, (la 7ème fille) et Dexime (la dixième) !

Désinence « ot » (« ote » au féminin)

La désinence « ot » est aussi française : Pierrot, Jeannot... En gascon, elle permettait de désigner le cadet ou la cadette.

- Jeannillotte Mano était la cadette de « Jeanne Mano aînée ».

- Balestote Baleste était la cadette de Balestine.

- Bacqueyrote Bacquey était Jeanne Bacquey, mère de Jacques Duvigneau, député maire d'Audenge.

Chez les garçons, nous avons de la même manière :

- Labatot Labat, ancien curé du Teich, né à Salles.

- Mouralot Mora, avec transformation typique du « o » accentuée.

- Vimot est actuellement le fils d'un notable lui-même surnommé Vime.

Désinence « ane », « arde » ou « a »

Cette formation plus rare donne par exemple : Gélia Gélis (Audenge, XIXe siècle), Gassiane Gassian (Biganos) et Gaillarde Gaillard (Biganos, XXe siècle), Guittarde Guittard (Audenge, XIXe siècle).

Autres formes pour les hommes à Audenge, XIXe-XXe siècles :

Rachel Rachou, Barroulet Barrau, Hazerille Hazera, neveu de Andrille et de Cante-nac, fils de Latity, portant des surnoms et prénoms dérivés et tous nommés Pierre Hazera à l'État Civil (1800).

## **Les surnoms**

Le surnom désignait pleinement et exclusivement un individu. Il se substituait à la fois, au nom et au prénom et neuf personnes sur dix avaient un surnom.

Lou Broy désignait, à la fin du XVIe siècle, le marchand testerin Jean Castaing, qui allait devenir baron d'Audenge en 1620.

La Tortille désignait en 1700 Marie Rue, Veuve Ballan, sage-femme.

Cependant, de nombreux surnoms étaient en fait des prénoms et ils devaient donc être associés aux noms de famille pour désigner la personne. Mais, pour la commodité, nous les classerons sous le chapitre des surnoms, car ils n'appartiennent pas au groupe des prénoms dérivés ci-dessus.

L'influence de la langue gasconne était fondamentale dans la formation des surnoms et des prénoms de jadis. En effet, jusqu'au milieu du XIXe siècle, le gascon resta la langue en usage, plus spécialement dans les milieux paysans. Et ce gascon était aussi envahissant que peut l'être la langue anglaise de nos jours. On a vu ainsi que le surnom de « Facture » était la traduction gasconne du français facteur. On peut signaler aussi une transformation semblable du nom français de Hervé, porté par un des premiers sauniers d'Audenge (1770) et devenu au 19ème siècle Herbet, nom de famille.

Le surnom était donc établi selon les règles de la langue gasconne. Très généralement, il était donné aux enfants en bas âge. Souvent, il devenait héréditaire et, malgré les ordonnances de Villers-Cotterêts, on trouve encore des cas où le surnom élimine le nom de famille.

Les modes de formation des surnoms sont nombreux. On ne considérera ici que huit cas principaux.

## **SURNOMS AYANT POUR ORIGINE UN PRÉNOM OU UN NOM DE FAMILLE**

De nombreux prénoms de formation typique deviennent des surnoms sinon des surnoms héréditaires.

Mataliot désignait Mathieu Dupuch, hôte à Mios (exporle de 1636). Ce prénom devint surnom héréditaire.

On a vu plus haut que Ramouniche désigna Jacques Ramon, à Audenge, ainsi que ses descendants.

Pierron désignait Pierre Cazauvieilh de Salles et ses descendants.

Pierroutin désignait Pierre Duvigneau, marchand de poisson à Audenge et ses descendants. Tous ces personnages ayant vécu au XVIIIe siècle.

## **SURNOMS RAPPELANT LA FILIATION MATERNELLE ET PLUS RAREMENT PATERNELLE**

De nombreux enfants ont porté le nom de hilh, hilhot ou hilhote (fils, fille) pouvant se combiner avec le nom de famille.

En second lieu, l'ordre de naissance était une source de prénoms : Cadiche et Cadichon désignaient le cadet, Cadichonne au féminin. En français, on trouve Seconde et Troisième pour garçons et filles.

Mais des règles beaucoup plus complexes et originales permettaient de désigner les enfants par rappel de leur filiation :

- Jean, fils de Jeannotte est prénommé « Jean de Jeannotte »
- Jean Guittard, syndic des marins d'Audenge, en 1796, était « Jean de la Hilhote ».
- « Jean de Jeandeu » était le fils d'un surnommé « Jeandeu » de Salles.
- « Chicoy Jean de Jeandeu » était le fils du précédent. En fait, tous ces Jeandeu étaient baptisés Jean Dumora (XVIIIe siècle).
- Jean Pédemay, de Mios (1724) est surnommé « Jean de Brouilleau » car sa mère était Laurence Brouilleau.

À Salles, on trouve une singulière construction analogue sur le nom ou le surnom de la mère : « Chicoy de Bizence » (ou Bisens)<sup>3</sup>, qui n'avait rien à voir avec Constantinople, posa un curieux problème. Il désignait Jean Téhoueyre (XVIIe-XVIIIe), fabricant de goudron. Il suffisait de savoir qu'il était le fils de Bizence Lestage.

- Jean Dumora, au début du XVII<sup>e</sup> siècle à Salles, est à l'origine de l'importante famille des Dumora, bourgeois de Salles, Biganos et La Teste. Il était appelé « Jean de Gaillarde », car il était le fils de Gaillarde Mano. Une règle semblable était en usage à Biscarrosse, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Marie Dupin, qui avait épousé un chirurgien nommé Garric, était appelée « La Garrique ».

- Georges Labat d'Iquem, dont la descendance est nombreuse, était surnommé Jurgic ou Jourgic, forme gasconne de Georges. Son fils Pierre était appelé « Pierrot de Jurgic » et son autre fils Barthélemy<sup>4</sup>, dont la mère était Marie Douce, était appelé « Thoumieu de Maridoussar ou Maridouçar ».

Le cas le plus extravagant est sans doute celui de Guillaume Bernard, premier maire d'Audenge en 1790. On l'appelait « Guillem de la Médarde ». Pourquoi ? À vrai dire, son surnom venait des origines de sa femme, Marguerite Gassian. Celle-ci, surnommée « la Médarde », était la fille d'un certain « Médardot » lui-même fils de Médard Gassian. Ainsi faut-il rechercher l'origine du surnom au niveau du grand-père de la conjointe.

Étant donné leur mode de formation, ces surnoms issus du nom de famille ou de la filiation conservaient un caractère personnel. Ils n'étaient pas héréditaires. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au début du XX<sup>e</sup>, la disparition du gascon s'accélère. Cette catégorie de surnoms disparaît. Cependant, en français, on conserve des créations semblables. Ceux qui portent de tels surnoms sont encore vivants. Le caractère souvent désobligeant de ces surnoms nous empêche de les reproduire ici. Voici cependant un exemple imaginaire d'un nom de femme : « Nénette de la Boiteuse » qui désigne pleinement, explicitement et sans ambiguïté certaine personne dont les noms et prénoms de l'État civil sont totalement ignorés. En tout cas, on sait que cette Nénette est la fille de « la Boiteuse », autre surnom exclusif du nom de famille, d'une femme atteinte de claudication congénitale.

## **SURNOMS AYANT POUR ORIGINE UNE CARACTÉRISTIQUE PHYSIQUE OU MORALE, SOIT EN LANGUE GASCONNE, SOIT EN FRANÇAIS**

L'esprit d'observation, de moquerie de nos ancêtres était débordant. Très généralement, le surnom souligne un aspect péjoratif de la personne et bien rarement une qualité. « Lou Broy » « Le joli » n'était peut être pas joli du tout, mais peut-être parfaitement laid. Il existe donc des possibilités d'antiphrase dans les surnoms basés sur des caractères personnels.

Voici quelques exemples choisis à diverses époques :

En gascon

- leu (léou) : le vilain
- coy : chauve (assez fréquent) qui fut le surnom héréditaire d'une branche de la famille Duvigneau de Certes dont la descendance compte députés, conseillers généraux et maires d'Audenge et de Gujan (XVIIIe-XIXe siècles.)
- Balen : vaillant
- Peygrand : grand Pierre (héréditaire)
- Mouret : brun comme un Maure (Salles)
- Lou Tort : le boiteux
- La Poupuse : femme à la poitrine avantageuse (Audenge)
- Lou Méchant : surnom héréditaire d'une famille Camontès d'Audenge (XVIIe-XVIIIe siècle).
- Marcheprime : XVIIIe siècle. Celui qui marche à petits pas, ou de façon maniérée.
- La Bérote(Le Teich) : une fille belle de sa personne.

La Bérote était Jeanne Dubuch, épouse de Michel Baleste, et seul le testament olographe de son grand père, Jean Bosmaurin, dit Michinon, le constructeur du château de Certes en 1770, nous permet de connaître ce surnom. Exemple très significatif de la difficulté de connaître les surnoms de jadis.

En français

- le nègre est un homme très brun aux traits négroïdes.
- la rouge : femme aux cheveux rouquins (Salles, Audenge).
- Belairt : probablement Bel air (Audenge 19è siècle)

- Joyeuse Baleste, la troisième fille de « la Bérote » et dont les aînées étaient Balestine et Balestote. Les règles traditionnelles étant épuisées les plus jeunes filles devaient porter des surnoms de formation moins traditionnelle.

- le sourd : au 18<sup>e</sup> siècle, surnom du saunier Jean Guelin. Deux siècles plus tard, la descendance de Jean Guelin compte toujours de nombreux sourds...

Le surnom évoque parfois une caractéristique sexuelle plus ou moins étonnante. Ce fait n'est d'ailleurs ni local, ni original. Le curé de Lanton nous apprend que son paroissien Jean Broustéra est surnommé « pine » et celui d'Audenge a pour paroissien un certain Pierre Despaigne dit « Bandalaise ». Mais faut-il remarquer que ces surnoms un peu imprévus sont français. Ou bien ils signifient tout autre chose que celle qu'ils évoquent aujourd'hui ou bien le gascon ne savait pas les exprimer. Ce qui serait curieux !

## **SURNOMS AYANT POUR ORIGINE UN MÉTIER, OU UN COMPORTEMENT ARISTOCRATIQUE**

Les exemples sont plus rares.

À Mios, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Dupuch est surnommée pendant plusieurs générations « Coudiney » (cuisinier), sans doute parce que à l'origine, ils étaient cuisiniers ou plus probablement aubergistes.

À Salles, le surnom de « Prince » est porté par les Laville d'Argilas et une branche des Cazauvieilh (XVIII<sup>e</sup>). Le surnom de Baron est relevé dans plusieurs paroisses.

- Pierre Dubuch, charpentier au Teich, le père de « la Bérote » est surnommé « gentilhomme ».

## **SURNOMS EMPRUNTÉS AU RÈGNE ANIMAL**

Ici encore le surnom s'exprime en gascon pour les périodes anciennes et en français, pour les périodes contemporaines :

- l'agnet : l'agneau (Salles, Audenge)

- couquet : le coq et non coquet. A vrai dire, le surnom était « coq » au XIX<sup>e</sup> et il est devenu gascon ultérieurement (famille Désarnaud).

- le tit : le moineau

- le tigre était le surnom de Jean Labat dit aussi Jeanty, de Salles, car il était particulièrement fort (XIX<sup>e</sup>)

- le merle est le surnom contemporain, donné dans son enfance à un personnage qui allait devenir un important entrepreneur de la région. Il le porta jusqu'à son décès (milieu du XX<sup>e</sup>).

## **SURNOMS AYANT POUR ORIGINE UN NOM DE FAMILLE**

Certains surnoms ont toutes les apparences de véritables noms de familles. Peut-être parfois proviennent-ils d'une origine féminine ou bien aussi d'un nom désignant la maison de famille, comme en Béarn. Ce cas est encore en usage constant à Biscarrosse, sinon à Parentis.

Début XVIIIe, à Audenge : la famille Lartigue est surnommée Calas.

Fin XVIIe-XVIIIe et début XIXe, la famille Bertrand est surnommée Beaudan

Début XVIIIe, à Sanguinet, Arnaud Hazera est surnommé Féron et à Biscarrosse, Jean Coulongue devint Dunan.

À Salles, fin du XVIIIe, Jean Duphil est appelé Lugar et à Audenge, Jean Dartenuc est Bedin.

Au milieu de notre siècle, l'influence du député Georges Mandel, fut telle que le surnom de Mandel fut porté deux fois, et un de ces Mandel est encore vivant.

Et, comme le montrent les exemples ci-dessus, les surnoms sont parfois héréditaires. C'est encore le cas à Salles de François Duphil, début du XVIIIe, qui était surnommé Mourice, comme l'avait été son beau-père, Légglise.

C'est ici que l'on doit noter la formation des noms de famille composé d'un nom et d'un surnom, lui-même nom de famille. Tel est le cas des très célèbres Baleste de La Teste. Chaque branche se distinguait de la voisine par un second nom et de façon héréditaire. Il y eut Baleste-Marichon, Tahard, Bâillon, Dubrocq...etc. Les Baleste-Marichon furent les plus connus et, en fait, ils étaient appelés Marichon tout court, tel le notaire de Mios au XIXe. Bon exemple de surnom qui se substitue au nom, même en milieu évolué.

## **SURNOMS AYANT POUR ORIGINE UN NOM DE LIEU**

Certains surnoms ont toutes les apparences d'un nom de lieu : Au début du XVIIIe, Luxey désigne Jean Lartigue ; au début du XIXe, Caudéran est Jean Duvigneau, de la famille Coy, et Cantenac, un membre de la famille Hazera, marchands notoires.

On trouve plusieurs exemples de noms de fermes qui ont été portés par les familles des anciens fermiers. Le fondateur du village de Lubet était surnommé Massan, du nom d'une ferme située à Biganos. Il y a de même eu une Louise de Massan, au milieu de ce siècle, car Madame Louise Maurin avait été fermière du même lieu. Enfin Galeben, ferme située dans Lanton, est un surnom toujours très connu, à l'exclusion du véritable nom.

On a vu qu'il faut être prudent sur ce chapitre en raison du phénomène inverse, à savoir que les noms de lieu peuvent être les noms de famille des fondateurs.

## SURNOMS D'ORIGINES DIVERSES

La classification qui vient d'être faite n'épuise nullement le sujet. Les origines des surnoms sont innombrables et posent toutes un cas particulier. Toutefois, il importe de bien noter que neuf surnoms sur dix ont été donnés dans l'enfance. De ce fait, nombreux sont les surnoms qui n'ont de sens que dans un langage puéril ou enfantin complètement incompréhensible actuellement. Seules quelques rares réminiscences familiales peuvent expliquer de tels sobriquets. Par exemple :

« Tiac » désigna un certain René Raymond depuis le jour, où tout enfant, il cria « tiac » en entendant un coup de fusil.

Le Bicut fut, toute sa vie, le surnom d'Emile X..., entrepreneur, car son voisin, le boulanger, l'avait appelé « biscuit », mot déformé en « bicut » et ce surnom fut même porté par son neveu.

Ces exemples montrent à quel point il faut être prudent lors de l'interprétation des surnoms qui n'entrent pas dans une des catégories signalées plus haut.

### Conclusion

Le surnom n'était pas un phénomène d'exception. Attribuer un surnom à un enfant et même à un adulte était une chose normale. La presque totalité des gens portait des surnoms. A travers les surnoms transparaissent les traits les plus singuliers des mentalités du passé : le sens de l'observation, le goût pour la moquerie, pour la caricature, car rarement le surnom met une qualité en valeur ; presque toujours, il souligne une caractéristique péjorative, neutre tout au mieux.

Si le prénom a une origine personnelle, il devient très vite héréditaire selon les mécanismes exposés.

Compte tenu de l'usage constant du surnom, la tendance permanente de l'onomastique régionale était la substitution du surnom au nom de famille. Cela rappelle la règle connue des économistes, dite loi de Gresham : « La mauvaise monnaie chasse la bonne ». Pratiquement en effet, le surnom étant seul en usage, le nom de famille tombait dans l'oubli.

C'est en raison de cette tendance à l'élimination du nom de famille par le surnom, que les noms de lieu de Facture ou de Marcheprime, dont l'origine est maintenant très claire, sont des surnoms et nullement des noms.

On peut signaler des noms de lieu moins connus dans la lande d'Audenge : Pierillon et Ramouniche, mais il y a aussi Dort, autre surnom, et dans Biganos, Testarouche, qui est le surnom d'un certain Berdot (1753).

Cela étant, il n'y a nulle raison de croire que ce mécanisme de l'élimination du nom par le surnom soit d'origine moderne. S'il est vrai que plusieurs noms de nos anciennes paroisses, Lanton, Biganos, Audenge sont des noms de personne, il est probablement vain de les identifier à des noms officiels romains, celtiques ou germaniques, car ils pourraient être des surnoms.

Les causes de la disparition des règles de jadis concernant l'élaboration des prénoms typiques et des surnoms sont nombreuses et convergentes :

- l'usage du gascon a disparu
- la religion catholique s'est pratiquement effondrée
- L'usage catholique de la cérémonie du baptême dès la naissance a disparu.
- les familles se diluent, émigrent du fait des changements économiques et sociaux modernes. La mise en application des règles du parrainage deviendrait extrêmement incommode en raison de cette dispersion familiale.
- actuellement, le choix du prénom appartient aux parents seuls. La diffusion de l'information, l'ouverture sur le monde extérieur, le brassage des civilisations sont tels que les prénoms se puisent aujourd'hui dans des sources nouvelles et étrangères.

Quant au surnom, l'emprise de l'État-civil, de l'Administration, de la statistique, des ordinateurs est telle que chaque individu est codifié et fiché dès le jour de sa naissance. Plus de fantaisies linguistiques, passé l'établissement de l'acte de naissance.

Enfin l'évolution des mœurs, le plus grand respect des individus, la disparition de l'esprit de moquerie dont se flattaient les générations passées, sont telles qu'il deviendrait aujourd'hui quelque peu indécent et déplacé d'affubler un enfant d'un surnom ridicule. Les prénoms et surnoms de jadis étaient vraiment les témoins d'une forme de culture, ou de civilisation, qui a disparu.

N.B. Lorsqu'il est héréditaire, le surnom est un élément très précieux, sinon indispensable, pour les chercheurs qui désirent distinguer les diverses branches d'une même famille, sinon les homonymes.

Pierre LABAT

1. Ramponneau signifie « Croquemitaine ». Il y a cinquante ans à peine, tous les enfants insupportables connaissaient bien Ramponneau. Lorsque exhortations, menaces et bonnes raclées devenaient inefficaces, les parents excédés utilisaient l'argument suprême « Je vais appeler Ramponneau ». L'effet était d'autant plus certain que personne n'était revenu du pays mystérieux où Ramponneau emmenait les enfants rebelles.

2. Prénom que l'on rencontre également orthographié différemment (Hostende, Hostinde, Ostende, Ostinde, Austende, Austinde) tirant vraisemblablement son origine de Saint Ostent, archevêque d'Auch, mort en 1068. (Dictionnaire provençal de Frédéric Mistral).

3. Il semble que Bizence soit le féminin gascon de Bisens (Vincent en français)

4. En gascon : Bertoumiu

5. Voir « Les Origines de Lubet et de Marcheprime » par Pierre Labat (BSHAA n° 17 - 1978)

Extrait du Bulletin n° 29 de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch du 3e trimestre 1981.